

ATTESTATION SPECIFIQUE POUR LA CONDUITE AU RADAR

Programme 2026



PUBLIC

- Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, saisonniers, ...)
- **Sessions ouvertes** à partir de 5 apprenants **et limitées** à 10
- **Un référant handicap** existe au sein de notre structure :

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

PRÉREQUIS

Etre titulaire du certificat de capacité de conduite en navigation en eaux intérieures

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés à partir d'un diaporama suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants
- Mise en situation sur une unité de navigation
- Exercices sous forme de QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire de satisfaction à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

INTERVENANT

 Florence BEZY technicienne de la navigation fluviale de la société surlesflots.com sous l'enseigne Flots Formations

OU FIOTS FORMAT

 Un formateur qualifié issu de la navigation en eaux intérieures représentant la société Flots Formations

OBJECTIFS



Préparation des stagiaires aux épreuves des examens théoriques et pratiques afin d'obtenir

I' AUTORISATION SPECIFIQUE A LA NAVIGATION AU RADAR

Les connaissances acquises durant la formation permettront aux candidats :

- De décrire le fonctionnement des aides à la navigation et l'évitement des collisions
- De reconnaitre et préciser les équipements règlementaires dans la timonerie
- o D'indiquer le principe de mise en fonction de l'ensemble des équipements
- o D'interpréter les indications visibles sur les écrans de contrôle

PROGRAMME

Enseignement THEORIQUE (7h)

Principes de la détection radar

- Notions d'électromagnétisme
- Les ondes radios
- Propagation des ondes en échos
- Traitement et interprétation du signal

L'équipement radar et son utilisation

- Différents types de radar
- Exposés des réglages et leurs principes

Les équipements associés

• VHF, AIS, Indicateur de vitesse de giration, ECDIS

Les obligations techniques et réglementaires

- Les certifications techniques (agréments d'appareil, combinaison avec d'autres appareils de navigation,)
- Les règlements de navigation (obligation d'équipage, prescriptions spécifiques à certaines voies d'eau,)

Enseignement PRATIQUE (7h)

Réglages de l'appareil radar et de l'indicateur de vitesse de giration

- olnterprétation de l'affichage radar (ECDIS intérieur)
- oAnalyse des informations fournies par le radar (ligne de foi, ligne de relèvement, cercles de distance...)
- Appréhension des différentes mesures et réglages pour réduire les interférences dues à l'environnement, les perturbations météorologiques, les obstacles, les lignes aériennes, les faux échos, les parasites...

En Navigation

- Navigation sur chenal dégagé
- Franchissement d'un ouvrage d'art (ponts, écluses)
- Analyse des échos parasites (réflexions multiples, faux échos)
- Communication entre membres d'équipage

Durée: 2 jour (14h)

Formation dispensée sur 2 jours. Les 14h d'animation ne comprennent pas les pauses intercours et la pause déjeuner.

PRIX: 672€ / STAGIAIRE En intra-entreprise: nous consulter*

*Prix net, exonération de la TVA pour les actions de formations professionnelle continue conformément à l'article 261-4-4a du Code général des impôts)

VALIDATION

CONDITIONS : L' AUTORISATION SPECIFIQUE POUR LA NAVIGATION AU RADAR s'obtient après **un examen théorique et pratique** auprès de l'autorité compétente. (Centres instructeurs de la sécurité fluviale : DRIEA IF, DDTM 44, DDT 31, DDT 69, DDT 67, DDTM 59).

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE: RS6650

L'acquisition des connaissances lors de la préparation à l'examen théorique aux Certificats de capacité/qualification de conduite de bateaux donnera lieu à la délivrance d'une **ATTESTATION DE FORMATION**